



Info-négo, 24 mars 2016

En suivi des travaux aux tables de négociation :

À la table sectorielle, nous avons commencé à recevoir les textes pour la convention collective. D'autres rencontres sont fixées à l'agenda afin de poursuivre les travaux nécessaires pour finaliser la signature de la convention collective.

À la table centrale, le Conseil du trésor acquiesce à la demande du Front commun d'appliquer rétroactivement au 1^{er} avril 2015 les différentes mesures TGC, CHSLD, Grand Nord et psychologue. Cette demande des organisations syndicales membres du Front commun composé du SISP (**CSQ**, l'APTS, SFPQ), de la FTQ et de la CSN, est portée à la table centrale depuis le début des discussions. L'argument défendu soutenait l'existence de ces primes au moment de l'échéance de la convention collective le 31 mars 2015 et la nécessité d'en convenir la poursuite, sans créer d'interruption. Ces primes ne sont donc pas nouvelles. Le Conseil du trésor a souscrit à la prétention du Front commun. Ainsi donc, **les primes s'appliqueront aux membres du Front commun à compter du 1^{er} avril 2015.**

De plus, le Conseil du trésor a confirmé au Front commun le montant d'argent dédié aux assurances collectives des membres de la CSQ. Les discussions se poursuivront au cours des prochaines semaines.

Vous serez informés via l'Info négo FSQ de la suite des travaux aux tables de négociation.

Cordiales salutations !

Votre équipe de négociation
Claire, Nathalie, Claude et Daniel